

# Le CONTRAT

«Présence employeurs»

**Une formule unique !**

Nous réalisons pour vous  
**l'ensemble des formalités liées à  
l'embauche de main d'oeuvre**  
dans le respect de la législation en vigueur.



Association Loi 1901 créée le 26 septembre 1995 entre

- la MSA,
- la Chambre d'Agriculture,
- l'ASAVPA (Association des Salariés de l'Agriculture pour la Vulgarisation du Progrès Agricole),
- l'AIDSA (Association Intermédiaire des Salariés Agricoles),
- la FDGFDAR (Fédération Départementale des Groupements Féminins de Développement Agricole et Rural),
- la Fédération Départementale des groupements de remplacement en Agriculture.

20151124 - PE - RM + MIRT - Photos Imagesource

**Une équipe vous conseille !**

**PRÉSENCE EMPLOYEURS**

CITÉ DE L'AGRICULTURE / 76236 BOIS-GUILLAUME  
TÉL 02 35 12 70 12 / FAX 02 35 12 71 97 /

presence-employeurs@presence-employeurs.fr

# Présence EMPLOYEURS

**Votre solution pour l'emploi !**

*Une* équipe qualifiée  
*sur l'ensemble des*  
**conventions collectives  
de l'agriculture**



# Le service !

## Présence EMPLOYEURS

### réalise pour vous :

- la déclaration unique d'embauche,
- les bulletins de salaire,
- la déclaration des salaires MSA,
- le certificat de travail,
- le solde de tout compte,
- l'attestation Pôle Emploi.
- la Déclaration Sociale Nominative (DSN)

# La simplicité !

## Présence EMPLOYEURS

### vous fournit :

- le registre horaire,
- le registre unique du personnel,
- la déclaration à la Caisse de retraite.



# les tarifs 2016

conseil d'administration du 13 novembre 2015  
tarifs HT applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2016

- J'inscris mon entreprise pour une année civile :  
35€ /entreprise  
renouvellement annuel : 20€
- J'inscris mes salariés :  
nouveau salarié : 14€  
réembauche dans l'année : 10€  
saisonnier : 10€ (*embauche ou réembauche*)
- Je fais établir mes bulletins de salaire  
9 salariés et plus : 11€ /bulletin  
de 5 à 8 salariés : 12,50€ /bulletin  
de 3 à 4 salariés : 14€ /bulletin  
de 1 à 2 salariés : 16,95€ /bulletin
- Je fais établir les documents de fin de contrat  
pour mon salarié : 20€ /salarié
- J'utilise le TESA : 22€ /bulletin
- Je demande l'envoi des bulletins par courrier :  
1€ /bulletin

*Toute demande de simulation ou de recalcul de bulletin sera facturée au tarif en vigueur.*

## Présence EMPLOYEURS

Imm. MSA, CITÉ DE L'AGRICULTURE  
76236 BOIS-GUILLAUME

TÉL. 02 35 12 70 12 / FAX 02 35 12 71 97

PRESENCE-EMPLOYEURS@PRESENCE-EMPLOYEURS.FR

